



Projet d'Aménagement Général (PAG) Étude préparatoire, section 3



SCHÉMA DIRECTEUR

PAP-NQ | Olm01-Ligue HMC | Olm | Février 2019

Concept de mise en œuvre

En vertu de l'Article 11 du Règlement grand-ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu de l'étude préparatoire d'un projet d'aménagement général, le PAP « Ligue HMC » réf. 17146/42C approuvé par le Ministre de l'Intérieur en date du 27/11/2014 et réalisé par le bureau Planet + Architectes & Urbanistes se substitue au contenu du Schéma Directeur.



Source : Planet + Architectes & Urbanistes, 2014